



Restitutions des ateliers et contributions de la SRDEII et du SRESRI de la Région Normandie



Introduction

- La loi NOTRE de 2015 a renforcé le rôle de la Région en lui confiant la coordination de toutes les actions en faveur de l'économie. A ce titre, la Région définit les grandes orientations nécessaires au développement économique de son territoire, orientations matérialisées dans un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).
- Dans le même esprit, la Région élabore un schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI) qui fixera les orientations et les priorités d'intervention dans les matières afférentes.

Parce qu'enseignement supérieur, recherche et économie sont étroitement liés, **élaborer les deux schémas conjointement** est apparu comme une évidence garantissant ainsi une plus grande cohérence et une véritable continuité entre les deux textes.

Dans **un contexte de réunification normande**, l'obligation posée par la loi NOTRE était une chance de mettre **autour de la table l'ensemble des acteurs majeurs de toute la région normande** pour faire émerger une vision régionale.

- Les 6 ateliers s'inscrivaient dans la « culture émergente des projets partagés ». Ils ont favorisé l'échange et le dialogue entre différents interlocuteurs territoriaux et se sont révélés très riches dans leurs contenus.
- De 70 à 130 participants par ateliers (90 en moyenne)
- Plus de 100 contributions sont venues compléter la matière apportée à la réflexion des rédacteurs.

Normandie Attractive

- Créer une « marque normande » apparaît comme une priorité. Cette identité doit être construite en capitalisant sur les spécificités de la Normandie : ouverture maritime, secteur industriel performant, implantation de multinationales, renommée internationale.
 - L'attractivité passera par l'image d'un territoire innovant
 - Le tourisme doit garder une part importante dans l'attractivité de la Normandie.
- Le développement des outils du marketing territorial
 - L'élaboration d'un guide sur les atouts de la Normandie permettrait de donner une vision globale aux acteurs qui ont le plus souvent une vision à l'échelle d'une filière ou d'un territoire.
 - La constitution de nouvelles cartographies, un recensement de données à l'échelle de la Normandie. Cette connaissance du territoire aidera les entreprises à vendre les investissements sur la Normandie à leurs sièges sociaux, souvent hors de la Région.
- L'attractivité de la Région pour les talents et les étudiants est apparue comme un enjeu majeur. Il faut faire venir les étudiants et surtout les garder sur le territoire.
 - Les entreprises éprouvent des difficultés à recruter faute d'attractivité du territoire
 - Les trois villes universitaires de Normandie : Rouen, Le Havre et Caen, sont mal positionnées dans les classements des villes où il fait bon étudier.
- La création de réseaux d'ambassadeurs de la Normandie est un levier supplémentaire à l'attractivité.

« Un pour tous, tous pour la Normandie »

« Promouvoir une Région dynamique et créative pour attirer et retenir les étudiants, les chercheurs et les créatifs »

« Un Kit de communication »

« Travailler la visibilité de la Normandie sur internet. Par exemple avec une extension de domaine .normandie »

« Il manque un peu de chauvinisme normand à l'international. »

Normandie Attractive

- **Actions prioritaires**

Faire de l'Axe Seine un projet de compétitivité

Valoriser les domaines d'excellence pour gagner en visibilité et en attractivité et attirer les talents

Faire du Havre un port européen majeur et conforter l'offre d'hinterland normande pour attirer des activités logistiques et industrielles

Dynamique entrepreneuriale

- La culture entrepreneuriale doit se diffuser chez tous les publics : les jeunes de grandes écoles et de formations professionnelles, les actifs, les chômeurs ... via des formations, des ateliers, des cursus scolaires.
- La transmission des valeurs portées par l'entrepreneuriat est essentielle : autonomie, prise de risque, opportunités, proactivité, innovation.
- La nécessité de renforcer les dispositifs et parcours d'accompagnement auprès des porteurs de projets, mais aussi auprès des chefs d'entreprises qui sont à la tête de structures en phase de développement et de croissance.
- Le besoin d'une mise en cohérence des dispositifs et des réseaux d'accompagnement afin de donner une meilleure lisibilité des différents outils mis à disposition : favoriser les échanges de meilleures pratiques, les partenariats et les retours d'expérience.
- Des accompagnements plus personnalisés et adaptés aux besoins spécifiques notamment tournés vers l'artisanat et les TPEs, qui sont très demandeuses de formations et de soutien
- Élargir le discours vers l'intrapreneuriat car tout le monde ne va pas créer une entreprise et démocratiser la démarche entrepreneuriale au sein des entreprises et grands groupes.
- Un livret d'accueil devrait être rédigé et distribué aux entrepreneurs s'installant en Normandie pour leur présenter l'écosystème entrepreneurial et institutionnel normand, les spécificités et opportunités qui s'offrent à eux

« Les initiatives d'open-innovation doivent être soutenues et multipliées entre les startup et les grands groupes »

« Favoriser l'innovation comme avec l'essor de tiers-lieux et espaces de co-working »

« Nécessité d'accompagner le dirigeant durant les phases de forte croissance »

Dynamique entrepreneuriale

- **Actions prioritaires**

Mettre en cohérence les réseaux pour accompagner **tous** les projets de création et développement d'entreprise

Développer la sensibilisation des jeunes, la formation (initiale et continue) auprès de tous les publics

Renforcer les outils de financement, les programmes d'accompagnement spécifiques à la création et à la reprise/transmission

Université de Normandie

- Il faut maintenir et accroître l'attractivité et la visibilité de l'ESRI normand. Cet objectif suppose de jouer de deux atouts: une excellence académique, une capacité à élever le niveau de synergies
- L'ESRI doit permettre d'accompagner l'ensemble des acteurs: grandes entreprises mais aussi PME et entreprises de l'économie sociale et culturelle. L'ensemble des interactions doit être intensifié (formation continue, apprentissage, etc.)
- L'attractivité vis-à-vis des étudiants supposent de faire des campus des lieux d'échange, de créativité et de « modernité »

« L'internationalisation de la Normandie ne peut se faire que par la mise en évidence de filières d'excellence d'enseignement supérieur et de recherche »

« La Région doit favoriser les « terrains de rencontres » entre ces acteurs, les fédérer à l'échelon le plus pertinent (filiale, cluster territorial), encourager l'expérimentation. »

« Permettre le lien permanent entre les projets de territoire, les porteurs de projets »

Université de Normandie

- **Actions prioritaires**

Orienter vers les grands enjeux de la science et les besoins de notre société en favorisant les approches transdisciplinaires

Développer les programmes en lien avec les secteurs stratégiques du territoire

Structurer les campus thématiques autour des domaines thématiques d'excellence normands

Transfert de technologies et valorisation

- Normandie Valorisation soulève beaucoup d'espoir et d'attentes de la part des acteurs régionaux pour soutenir et accompagner l'innovation et le transfert de technologie sur le territoire
- Il faut transformer « l'essai » de la valorisation de la connaissance: projets communs, brevets...
- Il faut combiner l'innovation technologique avec les logiques de marché par une détection efficace pour mettre des technologies aux services des besoins des marchés.
- Ne pas tout miser sur les start-ups, les PME ont beaucoup de potentiel.
- Les étudiants peuvent faire liens entre les établissements et les entreprises.
- Sensibiliser les étudiants et les chercheurs à la transdisciplinarité est une nécessité.

« Favoriser la valorisation par le transfert de technologie, soutenir la recherche privée et les laboratoires communs »

« Soutenir les pôles de compétitivité »

« Une difficulté réside dans le gap qui existe entre le résultat d'une recherche et l'innovation qui donne naissance à un produit commercialisable »

« L'objectif est de créer une chaîne de valeur du transfert de technologie et, pour Normandie Valorisation, d'être présent tout le long. »

Transfert de technologies et valorisation

- **Actions prioritaires**

Soutenir le développement de la structure Normandie Valorisation et sa capacité d'intervention sur l'ensemble du territoire

Développer les actions de sensibilisation des PME aux problématiques d'innovation et de transfert de technologie

Favoriser la valorisation par le transfert de technologie (GG, ETI, PME) , soutenir la recherche privée et les laboratoires communs

Mutations durables de l'entreprise et de la croissance

- **Trois transitions majeures** : numérique, énergétique (dont mobilité) et démographique ;
- Opportunité de développement d'activités pour **tous les territoires et tous les secteurs d'activité** ;
- Mise en avant de **cibles prioritaires** correspondant aux spécificités régionales :
 - **Secteur agricole et agro-alimentaire** : méthanisation, création d'un incubateur dans le domaine agricole, intégration du numérique...
 - **Industrie** (industrie du futur → idée de disposer d'une Chaire industrielle du futur et écologie industrielle), avec un focus particulier sur **énergies et mobilités** (intégrant logistique)
 - **Economie circulaire**
 - **Silver-economy** (domotique, services à la personne, bid data...)
 - **Innovation sociale** et reconnaissance de l'ESS (sensibilisation nécessaire des TPE PME aux enjeux de la RDE)
- Leviers identifiés :
 - Mise en œuvre d'**infrastructures** numériques performantes
 - **Aides et soutien** aux projets innovants
 - **Formation** des jeunes et des actifs, adaptation des cursus scolaires
 - Travail **inter-filière**
 - Droit à l'**expérimentation** (dont valorisation des produits et services locaux, « achats responsables »)

« L'engagement de la Région en matière de transition énergétique et de qualité de l'air adressera un signal favorable aux entreprises de l'énergie, du bâtiment, du transport mais aussi aux acteurs de l'innovation. Il influera aussi sur un critère déterminant **dans l'installation des entreprises et de leurs collaborateurs, le cadre de vie** ».

« Une attention particulière doit être portée **aux TPE et PME** »

« Il est important de sensibiliser **aux enjeux sociaux et de replacer l'humain au centre** »

« Les entreprises doivent passer **d'une transition subie à une transition d'opportunité** afin de devenir actrice du changement »

Mutations durables de l'entreprise et de la croissance

- **Actions prioritaires**

Aider et accompagner les entreprises et les territoires dans leur transition écologique (gestion logistique, économie circulaire, écologie industrielle, éco-produits...), démographique.

Encourager et faciliter l'usage du numérique par les entreprises

Développer les capacités de formation et de GPEC, en lien avec les mutations de l'entreprise

Adéquations des territoires, des entreprises et des données

- Enjeu de prise en compte des **territoires ruraux et périurbains**, qui participent au développement économique et à l'attractivité
 - **Désenclavement et accessibilité** :
 - Transports : route et ferroviaire, réflexions sur des mobilités intelligentes
 - Numérique (« fin des zones blanches »), 4G
 - **Solutions d'accueil** adaptées des entreprises et des actifs :
 - Espaces d'accueil et coworking, centre de télétravail
 - Fonciers et immobiliers adaptés aux artisans (villages d'artisans)
 - Problématique des friches
 - Maintien d'une **offre de services**
 - Dont offre de formation initiale et continue (via outils numériques ?)
 - Dynamisation des centres bourgs
 - Accompagnement des secteurs d'activité plus propres à ces espaces : **agriculture, tourisme, artisanat, silver economy, ESS...**
- Enjeu de **structuration du réseau des acteurs de l'accompagnement des entreprises** (vs concurrence des territoires)
- Disposer d'écosystèmes de proximité cohérents
 - Simplification des démarches et lisibilité des dispositifs
- Flux transrégionaux moins fréquemment évoqués, toutefois enjeu d'une meilleure connexion aux territoires voisins (Bretagne via TER, Hauts de France et Ile de France via LNPN, RER E)

« Le SRDEII doit promouvoir une région des territoires, où tous les territoires normands, aussi différents soient-ils, sont acteurs »

« La Région doit assurer l'unité et créer la liaison entre les acteurs de proximité »

« Il est important que la Région mette à la disposition des territoires l'ensemble des informations ayant trait à leur développement »

« Faire du bottom up un principe de base »

Adéquations des territoires, des entreprises et des données

- **Actions prioritaires**

Soutenir les stratégies de développement territorial des EPCI

Développer les infrastructures routières, ferroviaires,
aéroportuaires et portuaires

Développer les infrastructures numériques

- Un potentiel reconnu de **dynamisme économique et d'emploi** ;
 - Des activités particulièrement à même de répondre aux **problématiques normandes** : développement de circuits courts, réhabilitation de friches industrielles, services et silver economy, économie circulaire, transition énergétique...
- Une thématique systématiquement abordée dans chaque atelier : **transversalité**
 - Outil de la mutation des entreprises, prise en compte de l'entrepreneuriat sociale, formation et sensibilisation des étudiants à l'ESS...
- Un **besoin d'accompagnement** de ces structures :
 - Reconnaissance et capacité à apporter les réponses adaptées aux spécificités de ce secteur
 - Adaptation des dispositifs d'aide : intégration de l'innovation sociale, fond d'investissement ESS...
- Un **droit à l'expérimentation** de projets ESS
 - Dont création d'une monnaie locale

« L'économie sociale et solidaire représente **un emploi sur 10 en Normandie**. Présente dans des secteurs aussi variés que la banque, l'industrie, les services à la personne, la culture ou encore le sport, elle irrigue tous les territoires normands sans exception. A ce titre, elle doit jouer **un rôle incontournable dans l'économie normande de demain**. »

« L'ESS n'est pas une thématique mais une **composante transversale indispensable** à une stratégie pour une économie normande conquérante. »

« Faire de l'ESS un tremplin pour une **économie bleue** et un outil de développement durable alimentant la **responsabilité sociale des organisations** et facilitant l'implication du citoyen dans le territoire ».

Egalité hommes/femmes

- Un enjeu qui passe avant tout par un **travail éducatif et pédagogique** :
 - Dès **le plus jeune âge** et notamment au collège / lycée (choix d'orientation)
 - Travail sur **l'image des métiers**
 - **Promotion des réussites** au féminin...
- Un enjeu autour de **l'entrepreneuriat au féminin**
 - Nombreuses initiatives à accompagner et valoriser

« La Région peut assurer la promotion des réussites féminines dans les domaines où le déséquilibre est flagrant. »

« Encourager la poursuite d'études en direction des publics féminins. Contribuer à l'évolution du changement des représentations sur les métiers via des actions fortes du SPRO. »

« Engager des actions précoces (collège) afin de lutter contre le « plafond de verre » »